



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois, » 2.50
Etranger . . . 1 an, » 9.—
» . . . 6 mois, » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : "L'ÉCHO LITTÉRAIRE."

Imprimerie et Administration : Rue du Tir 131, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5⁵⁵ 10⁰⁰ 2⁵⁵ 5⁰⁵ 8⁵⁰ — BULLE, arr. 8⁵⁵ 1⁴⁰ 4²⁵ 8²² 10⁵²

ANNONCES

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, Grand'rue 29, à Bulle, ou à l'Impr. de La Gruyère.

BULLE, le 17 septembre 1907.

Pas de réponses!

A défaut de raisonnement et de sincérité, à défaut d'arguments sérieux, *Le Fribourgeois*, l'inimitable *Fribourgeois*, essaye de faire de l'esprit. Il annonce que nous allons nous pendre! Nous avons ne pas très bien comprendre et nous voulons bien croire que M. Progin nous a lancé là un trait d'une finesse extraordinaire.

Dependant la moindre petite réponse ferait bien mieux notre affaire. Il y a longtemps que M. Progin nous promet des réponses; il a eu le temps de réfléchir et nous ne voyons encore rien venir.

Vous souvient-il des amusants calculs qu'il servait à ses naïfs lecteurs au sujet de l'Université? Il prétendait prouver que les dépenses des étudiants et des professeurs compensent les immenses sacrifices du peuple fribourgeois. Et, dans une demi-douzaine d'articles longs et chargés de chiffres, M. Progin, qui fut pourtant bon régent, s'oublie au point de commettre d'impardonnables et épouvantables erreurs de calcul. Il avait simplement confondu le bénéfice brut et le bénéfice net. On frémit d'horreur en songeant qu'une partie des lecteurs du *Fribourgeois* a pu avaler ces mensonges.

Nous avons aussitôt fait remarquer

que les calculs de M. Progin étaient de la fantaisie pure et nous avons espéré une rectification, où du moins, une explication; mais, le *Fribourgeois*, fatigué sans doute de se démentir, est resté sur ce sujet plus muet qu'une carpe.

L'ancien chef de l'ancien parti fribourgeois est envahi depuis quelque temps par un amour extrême des chiffres faux. Dernièrement encore, cette affection se manifestait chez lui par une touchante admiration envers la contre-protestation tépelette. La cause de cet enthousiasme fut bientôt expliquée. Les chiffres, tant admirés par M. Progin contenaient une erreur de 110,000 fr. MM. L. Morard et C^{ie} avaient cherché à faire croire que ces 110,000 fr., représentant des subsides fédéraux, étaient de la manne cantonale, distribuée magnanimement par M. Python. Le mensonge, pour être grossier, n'en était pas moins audacieux, et cette qualité suffit à enlever les félicitations du *Fribourgeois*.

Une fois le truc dévoilé et la mauvaise foi du comité conservateur mise à jour, nous avons demandé à M. Progin — qui fut pourtant bon régent — de bien vouloir reconnaître qu'on avait voulu tromper les citoyens naïfs ou ignorants, ou du moins de bien vouloir nous donner des explications.

Hélas, la vérité peut se voiler la face, les lecteurs du *Fribourgeois* peuvent attendre, la réponse n'arrive pas.

Soyez tranquilles, elle n'arrivera jamais. Après plusieurs semaines de perplexité, l'amateur de faux calculs juge prudent de déplacer la question en nous parlant des opérations financières de M. Weck-Reynold. Pour le coup, voilà une idée déplorable, car elle nous amène à rappeler que notre dette, depuis cette époque, a augmenté de 63 millions et que notre fortune a diminué de près de deux millions. Merci de nous avoir rappelé ce détail.

Mais pendant ce temps, M. Progin se garde bien de dire un mot des deux grossières erreurs de calculs dont nous parlons plus haut et qui sont destinées à tromper le public, à se payer de la tête des imbéciles.

Il préférerait nous voir au bout d'une corde, et se contente de bafouiller « autour de l'emprunt » comme il le dit.

Tout cela n'est point pour nous déplaire et nous sommes heureux de constater que le nombre des gogos diminue de jour en jour. On réfléchit; on se rend compte des bourdes que nous sert la presse tépelette dont l'influence ne va pas en augmentant. Continuez donc, messieurs Morard, Progin et Cie, continuez; votre air grave ne masque plus la bouffonnerie de votre politique.

Les derniers doutes du juge d'instruction s'étaient dissipés comme le brouillard au soleil. Pour tout dire, il ressentait une certaine peine d'avoir si maltraité l'agent de la sûreté. Au moins essaya-t-il de réparer autant qu'il était en lui sa dureté passée.

— Vous êtes un homme habile, monsieur, dit-il à M. Lecoq. Sans parler de votre perspicacité si surprenante qu'elle pourrait passer pour un don de seconde vue, votre interrogatoire de tout à l'heure est un chef-d'œuvre en son genre. Recevez donc mes félicitations, sans préjudice de la récompense que je me propose de demander pour vous à vos chefs.

L'agent de la sûreté, à ces compliments, baissait les yeux avec des airs de vierge. Il regardait tendrement la vilaine femme de la bonbonnière, et sans doute, il lui disait :

— Enfin, mignonne, nous l'emportons, cet austère magistrat qui déteste si fort l'institution dont nous sommes le plus bel ornement fait amende honorable; il reconnaît et lève nos utiles services.

Et tout haut il répondit :
— Je n'accepte, monsieur, que la moitié de vos éloges, permettez moi d'offrir l'autre

NOUVELLES SUISSES

L'inspecteur de la police marocaine. — Jusqu'ici certains journaux français avaient été seuls à tourner en ridicule le rôle du colonel Muller au Maroc. On pouvait penser que nos voisins de l'Ouest auraient préféré un inspecteur de langue française. Mais voici qu'un important journal allemand, la *Gazette de Voss*, se met à railler à son tour :

« Une police franco-espagnole ne constitue pas une extension, dit-elle, mais une faillite de l'Acte d'Algésiras. Il est vrai qu'on pourra invoquer l'existence du colonel suisse Muller comme une sorte de preuve du caractère international de la police marocaine, puisque l'Europe en fait l'inspecteur de cette troupe. M. Muller, qui est redevable à l'Europe de l'avoir ainsi transformé en un galonné d'opérette, n'a pour le moment rien à inspecter, mais lorsque la police franco-espagnole, officiers et effectifs, existera, M. Muller deviendra littéralement la cinquième roue du carrosse; s'il s'avise d'exercer ses fonctions, il peut compter sur l'hilarité des intéressés. Mais peut-être pourrait-on nommer M. Muller inspecteur de la police de Paris, de Marseille ou du département du Nord, où la sécurité laisse plus à désirer que dans les ports marocains. »

Douanes. — Les recettes des douanes en août 1907 ont été de 5,900,692

à monsieur le juge de paix.

Le père Plantat voulut protester.
— Oh! fit-il, pour quelques renseignements! Sans moi vous arriviez quand même à la vérité.

Le juge d'instruction s'était levé. Noblement, mais non sans un certain effort, il tendit la main à M. Lecoq qui la serra respectueusement.

— Vous m'épargnez, monsieur, lui dit-il, de grands remords. Certes, l'innocence de Guespin aurait été tôt ou tard reconnue; mais l'idée d'avoir retenu un innocent en prison, de l'avoir harcelé de mes interrogatoires, aurait longtemps tourmenté ma conscience et troublé mon sommeil.

— Dieu sait cependant que ce pauvre Guespin n'est guère intéressant, répond l'agent de la sûreté. Je lui en voudrais cruellement si je n'étais certain qu'il est plus d'à moitié fou.

M. Domini eut un tressaillement.
— Je vais faire lever son secret aujourd'hui même, dit-il, à l'instant.

— Ce sera certes un acte de charité, fit M. Lecoq, mais la peste soit de l'entêté. Il lui était si facile de simplifier ma tâche!

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE

LE

Crime d'Orcival

PAB

ÉMILE GABORIAU

— Alors, poursuivit M. Lecoq, je vais te conter ce qui est arrivé ensuite. Tu as vu, tu t'es soulé, si bien que tu as dissipé en partie le reste du billet qui t'avait été confié. De là, tes terreurs quand on t'a mis la main dessus, hier matin, avant qu'on t'ait dit un mot. Tu as cru qu'on t'arrêtait pour détournement. Puis, quand tu as su que le comte avait été assassiné dans la nuit, te rappelant que la veille tu avais acheté toutes sortes d'instruments de vol et de meurtre, songeant que tu ne sais ni l'adresse ni le nom de la femme à qui tu as remis le paquet, convaincu qu'on ne te croirait pas si tu expliquais l'origine de l'argent trouvé dans ta poche, au lieu de songer aux moyens de

prouver ton innocence, tu as eu peur, tu as cru te sauver en te taisant.

Il est certain que la physionomie du prévenu changeait à vue d'œil. Ses nerfs se détendaient; ses lèvres tout à l'heure crispées se desserraient. Son esprit s'ouvrait à l'espérance. Mais il résista.

— Faites de moi ce que vous voudrez, dit-il.

— Eh! que veux-tu que nous fassions d'un idiot comme toi? s'écria M. Lecoq décidément en colère. Je commence à croire que tu es un mauvais garçon. Un bon sujet comprendrait que nous voulons le tirer d'un mauvais pas et il nous dirait la vérité. C'est volontairement que tu vas prolonger ta prévention. Tu apprendras ainsi que la plus grande finesse est de dire ce qui est. Une dernière fois, veux-tu répondre?

De la tête, Guespin fit signe que non.

— Retourne donc en prison et au secret, puisque tu n'y plais, conclut l'agent de la sûreté.

Et ayant cherché de l'œil l'approbation du juge d'instruction :

— Gendarmes, dit-il, remmenez le prévenu.

francs contre 5,181,190 francs en août 1906. L'excédent des recettes en 1907 sur le mois d'août 1906 est donc de 719,502 fr.

Du 1^{er} janvier au 31 août 1907, les recettes se sont élevées à 45,727,686 francs contre 36,997,916 fr. dans la même période 1906. L'excédent de cette période de 1907 sur la période correspondante de 1906 est donc de 8,729,770 fr.

Souvenir des manœuvres. — La Société suisse de publications illustrées, qui édite la *Patrie Suisse*, vient d'accomplir un réel tour de force de reportage illustré en faisant paraître le *lendemain* du licenciement des troupes, un ravissant album consacré aux manœuvres du 1^{er} corps d'armée.

Cet album, que l'on peut se procurer au prix de 2 fr. chez tous les libraires et au bureau de la *Patrie Suisse*, contient plus de 80 illustrations, entre autres les portraits des colonels et lieutenants-colonels, des vues de l'attaque de Pomy, de la nouvelle artillerie, du ballon militaire, des mitrailleuses, de la défense de Combremont, des officiers étrangers, de la revue de Granges-Paccot, etc.

Nous ne pouvons que recommander à nos lecteurs, que la chose militaire intéresse, ce souvenir qui sera, nous en sommes sûrs, trop rapidement épuisé.

Zoug. — Une déconfiture. — Les qualités financières du père Barral, le fameux fondateur de l'institut de Bethléem, à Immensee, semblent s'évaporer. Il est à la veille d'une faillite, disent les *Aargauer Nachrichten*. On sait que le père Barral avait acquis une certaine célébrité par ses lettres de change échues dans le ciel et ses billets à l'ordre de Saint-Antoine. Ces opérations, qui s'étendirent jusqu'en Amérique, furent très fructueuses. Aujourd'hui, le religieux financier soumet à ses créanciers un projet de concordat. Un consortium catholique s'engage à reprendre « l'entreprise » de Bethléem à condition que les créanciers renoncent à la moitié de leurs prétentions. Ce consortium jetterait du même coup le père Barral par des-

J'ai bien pu, en effet, le hasard m'aidant, reconstituer les faits principaux, trouver l'idée de la commission, soupçonner l'intervention d'une femme; je ne saurais, n'étant pas sorcier, deviner les détails. Comment miss Fancy est-elle mêlée à cette affaire? Est-elle complice? n'a-t-elle fait que jouer un rôle dont elle ignorait l'intention? Où s'est-elle rencontrée avec Guespin, où l'a-t-elle entraînée? Il est évident que c'est elle qui a grisé le pauvre diable pour l'empêcher d'aller aux Batignolles. Il faut que Trémoriel lui ait conté quelque fable. Laquelle?

— Je crois, moi, interrompit le juge de paix, que Trémoriel ne s'est pas, pour si peu, mis en frais d'imagination. Il aura chargé Guespin et Fancy d'une commission sans leur donner la moindre explication.

M. Lecoq réfléchit une minute.

— Peut-être avez-vous raison, monsieur, dit-il enfin. Il fallait cependant que Fancy eût des ordres particuliers pour empêcher Guespin d'avoir un alibi à fournir.

— Mais, fit M. Domini, cette Fancy nous expliquera tout.

— J'y compte bien, monsieur, et j'espère bien qu'avant quarante-huit heures, je l'aurai retrouvée et expédiée à Corbeil sous bonne escorte. (A suivre.)

aus bord. En attendant, les pertes causées dans la Suisse centrale par cette déconfiture financière sont considérables.

Qu'en pense le *Fribourgeois*, le chaud défenseur de l'aventurier Barral, contre lequel nous avons souvent mis en garde nos lecteurs?

Soleure. — Catastrophe évitée. — Un accident terrible a failli arriver jeudi soir près d'Olten. Un train qui venait de quitter la gare d'Olten avec des ouvriers rentrant du travail s'est trouvé engagé sur la même voie qu'un train de voyageurs arrivant en sens inverse à toute vapeur. Malgré l'obscurité, les mécaniciens remarquèrent le danger et réussirent à arrêter les trains à une centaine de mètres l'un de l'autre. Une enquête est ouverte.

— Dans les usines Bally. — Un certain nombre d'ouvriers des fabriques de chaussures Bally, à Schönenwerd, congédiés par leurs patrons, ont décidé d'entreprendre eux-mêmes une cordonnerie syndicale à Gretzenbach.

Appenzell. — Accident. — Samedi matin, on a trouvé à l'entrée du tunnel de la ligne Lac de Constance-Toggenburg, actuellement en construction, le corps d'un nommé Ruedlinger, âgé de 50 ans, couvreur. On suppose que le malheureux, dans l'obscurité, aura pris trop à gauche sur la route et sera venu tomber, la tête la première, sur les lignes au bas du talus.

Thurgovie. — Drame à Güttingen. — C'est au château de Güttingen, en Thurgovie, que s'est passé le drame mystérieux dont on publie à ce sujet les détails suivants:

Un étranger était arrivé, il y a quelques jours, à Güttingen et avait entamé des pourparlers avec M. Rätzer en vue de l'acquisition du château. Il était accompagné d'une dame qui passa la nuit chez la ménagère de M. Rätzer. Tous les deux avaient été invités à déjeuner chez le châtelain. Après le repas, les deux messieurs allèrent visiter le château, tandis que les dames étaient restées au jardin. Tout à coup, celles-ci entendirent un cri désespéré et lorsqu'elles accoururent elles trouvèrent M. Rätzer au pied d'un escalier, gisant dans une mare de sang. L'étranger dit que M. Rätzer avait fait une chute dans l'escalier. Peu de temps après, le couple étranger partit par le train de Romanshorn, tandis que M. Rätzer succomba, le soir, aux blessures qu'il portait à la tête, sans avoir repris connaissance.

Grisons. — La grève à Davos. — Une tentative de grève générale, à Davos, ayant échoué, les ouvriers tailleurs en grève tentent maintenant d'arriver à leur but par l'intimidation.

Dans la nuit de vendredi à samedi, entre une et deux heures du matin, on a lancé dans plusieurs ateliers de tailleurs, des projectiles explosifs qui ont causé de sérieux dégâts.

Deux ouvriers tailleurs qui continuaient à travailler ont été blessés dans leur chambre par les projectiles et ont dû être transportés à l'hôpital.

La population est très émue de ces attentats.

Valais. — Débauchage. — Un

personnage anglais, accompagné de deux acolytes, est arrivé ces jours à Martigny-Bourg pour recruter des ouvriers à destination du Chili, en vue de les occuper aux travaux du Transandin, ligne ferrée destinée à relier la République Argentine au Chili.

Vu les offres alléchantes faites, une soixantaine d'ouvriers ont déserté les chantiers du chemin de fer en construction de Martigny-Orsières et des usines d'Electrochimie à Martigny-Bourg.

La gendarmerie, mise au courant de ce débauchage illégal, a déféré le recruteur anglais à l'autorité judiciaire du lieu, laquelle a exigé un versement de mille francs pour parer aux réclamations qui pourraient surgir et lui a interdit de continuer sa propagande.

Neuchâtel. — Triste fin de service. — Jeudi matin, à la caserne de Colombier, un soldat du train d'artillerie, appartenant à la batterie 7, a reçu un coup de pied de cheval dans le bas-ventre; le malheureux a été transporté à l'hôpital.

A L'ÉTRANGER

France. — Fatale méprise. — Miles Suzanne et Germaine Bordier, fille de cultivateurs très estimés dans la contrée de Chartres, étaient tombées malades ensemble de la fièvre scarlatine.

Dimanche soir, en voulant administrer à sa fille Germaine la potion prescrite par le docteur, Mme Bordier se trompa de fiole et administra un liquide désinfectant à base d'acide phénique, qu'on avait ordonné pour assainir l'appartement.

Germaine Bordier fut prise aussitôt de violentes douleurs, et malgré les vomitifs absorbés, elle mourut une demi-heure avant l'arrivée du docteur qu'on était allé chercher en toute hâte.

Elle a été inhumée mardi, et contrairement à ce qui a été rapporté, le parquet de Chartres n'a pas eu à se rendre sur les lieux.

Allemagne. — Pays dévasté. — Vendredi, des orages ont ravagé tout le Brisgau. A Giessheim, un paysan a été tué par la foudre.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

— La police arrête, à Lucerne, Edouard Bartsch parti précipitamment de Berlin avec 60000 marks.

— En versant de l'esprit de vin sur les flammes, la femme Ischi, de Bienne, est brûlée vive.

— Le roi de Roumanie est descendu à l'hôtel National à Lucerne.

— Le Conseil de la Banque Nationale se réunira le 21 septembre à Berne.

— Régina Riechenberg, 18 ans, périt dans les flammes, samedi, à Kriens. Le feu détruit tout le mobilier de 2 ménages.

— Etranger —

— La province de Viatha (Russie) est infestée par le choléra; Moscou également.

— L'express Québec-Boston tamponne un train de marchandises. 17 morts, nombreux blessés.

— Le grison fait 4 victimes dans le bassin houiller de la Saar.

— Les cheminots de l'Angleterre menacent de se mettre en grève.

— A Porto-Vecchio (Italie) 25 militaires sont blessés dans une rencontre de deux trains.

CANTON DE FRIBOURG

Amélioration du sol. — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg des subventions de 20 % des frais des travaux de drainage et d'assainissement ci-après désignés, à exécuter dans les communes de Charmey et de Fétigny, à la condition que le canton alloue des subventions au moins égales: drainage de 5,8788 ha., au Praz-des-Cornes, appartenant à M. Eloi Charrière, à Charmey (devis: 3,778 fr.; maximum: 755 fr. 60); drainage de 6,2568 ha., à la Gottaulaz et Derrière-la-Roche, propriété de M. Nicolas Rime, à Charmey, (devis: 4,021 fr.; maximum: 804 fr. 20); drainage de 2,2662 ha., à la Gottaulaz, propriété de M. Charles Chapaley, à Charmey, (devis: 1,350 fr.; maximum: 270 fr.); drainage de 2,9196 ha., au Grand-Praz, propriété de M. François Repond, à Charmey, (devis: 1,816 fr.; maximum: 363 fr. 20); drainage de 8,9658 ha., aux Chênevières, propriété de M. Victor Pipoz, à Charmey, devis: 6,131 fr.; maximum: 1,226 fr. 20); drainage de 1,5282 ha., Outre-Jogne, propriété de M. Auguste Rime, à Charmey, (devis: 960 fr.; maximum: 192 fr.); drainage de 2,9646 ha., à Outre-Jogne, Grange-Neuve, propriété de M. Louis Niquille, à Charmey, (devis: 1,872 fr.; maximum: 374 fr. 40); drainage de 1,1644 ha., à Outre-Jogne, propriété de M. Marcelin Tornare, à Charmey, (devis: 715 fr.; maximum: 143 fr.); drainage de 0,9045 ha., à Liençon, propriété de M. Alphonse Favre, à Charmey, (devis: 573 fr.; maximum: 114 fr. 60); drainage de 3,4290 ha., à Outre-Jogne, propriété de M. Maurice Remy, à Bulle (devis: 2,123 fr.; maximum: 424 fr. 60); drainage de 16,75 ha., aux lieux dits Le Drochez, Petit-Maraie, Es-Biolleyres, Praz de la Vernaz et Es-Eserpis, propriétés de la commune de Fétigny et divers particuliers (devis: 7,437 fr.; maximum: 1,487 fr. 40).

Tribunaux militaires. — Le tribunal militaire de la II^e division siégeant à Fribourg, a condamné à six semaines de prison le soldat A., de Guin, qui avait volé des bouteilles de bière, du malaga et un tonnelet, dans une auberge de Chevilles.

Le soldat V., de Fleurier, du bataillon 18, s'est vu infliger, par le même tribunal, trois mois de prison, pour s'être emparé, aux cantonnements de Payerne, d'un portemonnaie contenant une trentaine de francs.

La police a arrêté à Berne un soldat infirmier poursuivi pour détournement. Il sera traduit devant le tribunal militaire de la VI^e division.

Pour les incendiés de Planfayon. — Les dons recueillis pour les incendiés de Planfayon atteignent un montant de 110,108 fr. 12. Tous ceux qui ont subi des dommages dans la catastrophe ont été admis au partage de ces dons. Il faut en excepter, toutefois, la commune et la paroisse

de Planfayon. Conseil d'E de la répar

Mercl.

rant des journal offi nople de comme cell quoi nous demander électrique 365,000 au ou si, peut maintenant serait pas

La Libere ne sommes ciété électrie de not non de cell regardent

Brrr...!

Pas aim qui conce intéresse Est-ce que crète?

G R

Une se Fribourge scie de M On de temp donnons en faiblesse. ritournelle gner; c'est reprocher signés, par bornes de

En effet Fribourge sa porte; lui-même et, bien pl du strict complait l tuculier le

Nous lu la façon la Fribourge près de se d'examine faire pour Jusque

Conco mlères veurs inté concours t linaires t année, le Bulle. Peu liches née

vu qu'elle approuvé juments p sentées ég se faire au chez le cette date admise. crites dev de la foire L'appon dance est amples re secrétaire

Vente laiterie de

Porto-Vecchio (Italie) 25 militaires
massés dans une rencontre de deux

TON DE FRIBOURG

Élévation du sol. — Le fédéral a alloué au canton de rg des subventions de 20 % des travaux de drainage et d'asèment ci-après désignés, à exé- dans les communes de Charmey téigny, à la condition que le alloue des subventions au moins drainage de 5,8788 ha., au es-Cornes, appartenant à M. Charrière, à Charmey (devis : r.; maximum: 755 fr. 60); drai- e 6 2568 ha., à la Gottaulaz et e-la-Roche, propriété de M. Rime, à Charmey, (devis: r.; maximum: 804 fr. 20); drai- e 2,2662 ha., à la Gottaulaz, té de M. Charles Chapaley, à y, (devis: 1,350 fr.; maximum: ; drainage de 2,9196 ha., au Praz, propriété de M. François à Charmey, (devis: 1,816 fr.; m: 363 fr. 20); drainage de ha., aux Chênevières, pro- de M. Victor Pipoz, à Charmey, 3,131 fr.; maximum: 1,226 fr. ainage de 1,5282 ha., Outre- propriété de M. Auguste Rime, mey, (devis: 960 fr.; maximum: ; drainage de 2,9646 ha., à logne, Grange-Neuve, propriété ogis Niquille, à Charmey, (de- 372 fr.; maximum: 374 fr. 40); e de 1,1644 ha., à Outre-Jogne, té de M. Marcelin Tornare, à y, (devis: 715 fr.; maximum: ; drainage de 0,9045 ha., à , propriété de M. Alphonse à Charmey, (devis: 573 fr.; m: 114 fr. 60); drainage de ha., à Outre-Jogne, propriété Maurice Remy, à Bulle (devis: r.; maximum: 424 fr. 60); e de 16,75 ha., aux lieux dits chez, Petit-Maraie, Es-Biolley- z de la Vernaz et Es-Eserpis, té de la commune de Fétigny s particuliers (devis: 7,437 fr.; m: 1,487 fr. 40).

Condamnés militaires. — Le l militaire de la II^e division sié- Fribourg, a condamné à six es de prison le soldat A., de ui avait volé des bouteilles de u malaga et un tonnelet, dans erge de Chevilles. soldat V., de Fleurier, du batail- s'est vu infliger, par le même l, trois mois de prison, pour mparé, aux cantonnements de e, d'un portemonnaie contenant ntaine de francs. olice a arrêté à Berne un sol- rmier poursuivi pour détour- . Il sera traduit devant le tri- ilitaire de la VI^e division.

Incendies de Planfayon. — Les dons recueillis pour ndies de Planfayon atteignent tant de 110,108 fr. 12. Tous i ont subi des dommages dans atrophe ont été admis au par- ces dons. Il faut en excepter, is, la commune et la paroisse

de Planfayon, qui, selon un arrêté du Conseil d'Etat, sont restées en dehors de la répartition.

Merci. — La *Liberté* est au cou- rant des secrets des dieux comme journal officiel; c'est elle qui a le mon- opole des nouvelles à sensation comme celle de l'emprunt. C'est pour- quoi nous nous sommes permis de lui demander s'il est vrai que la Société électrique de Montbovon va fournir fr. 365,000 aux chemins de fer du Jorat, ou si, peut-être la Banque d'Etat, qui maintenant a de l'argent, ne s'intéres- serait pas à la chose.

La *Liberté* nous rappelle que nous ne sommes pas actionnaires de la So- ciété électrique de Montbovon et nous prie de nous mêler de nos affaires et non de celles des autres qui ne nous regardent pas.

Brrr... Merci!
Pas aimable dame *Liberté*. Tout ce qui concerne la Banque d'Etat nous intéresse et intéresse nos lecteurs. Est-ce que notre question serait indis- crète?

GRUYERE

Une scie. — Chacun sait que le *Fribourgeois* n'a rien à envier à la «scie de Matran»; c'est question d'âge ou de tempérament; aussi nous lui par- donnons en général bien volontiers cette faiblesse. Mais il y a cependant une ritournelle qu'il devrait bien nous épar- gner; c'est celle qui consiste à nous reprocher de publier des articles non signés, parce que celle-là dépasse les bornes de l'honnête plaisanterie.

En effet nous avons déjà répondu au *Fribourgeois* d'avoir à balayer devant sa porte; c'est-à-dire de nous fournir lui-même la signature de son journal et, bien plus, d'obtenir la suppression du strict anonymat, dans lequel se complait la presse tpelette et en par- ticulier le *Message* cher à son cœur.

Nous lui renouvelons l'invitation de la façon la plus pressante et quand le *Fribourgeois* aura gagné sa cause au- près de ses compères, il sera temps d'examiner ce que nous pourrions bien faire pour lui plaire.

Jusque là s. v. p.... la paix!

Concours de juments pouli- nières et pouliches. — Les éle- veurs intéressés sont informés que le concours fédéral pour les juments pou- linières et pouliches aura lieu cette année, le 8 octobre, à 9 h. du matin à Bulle. Peuvent être présentées les pou- liches nées en 1905, 1906, 1907, pour- vu qu'elles soient issues d'un étalon approuvé par la Confédération. Les juments poulinières peuvent être pré- sentées également. L'inscription devra se faire au plus tard au 24 septembre chez le secrétaire soussigné. Passé cette date, aucune inscription ne sera admise. Les juments et pouliches ins- crites devront se trouver sur la place de la foire au plus tard à 8 1/2 heures.

L'apport des certificats d'ascen- dance est indispensable. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au secrétaire, Louis TORRIANI.

Vente de lait. — La Société de laiterie de Charmey a vendu son lait

au prix de 15,4 centimes le kilo, avec obligation pour l'acheteur de ne pas dépasser le prix de 17 1/2 pour la vente au détail. Ce dernier a toutefois la faculté de fabriquer le fromage ou d'exporter le surplus de lait.

Avant la foire. — Dans le monde des éleveurs et des marchands de bétail, la foire a déjà commencé. Plusieurs de ces derniers ont déjà une collection complète de bonnes bêtes, achetées çà et là dans la contrée. A leur tour, ils attendent et escomptent l'arrivée de nombreux acheteurs de l'étranger pour écouler leur stock.

Le bétail nous revient du chalet en bon état et de belle apparence.

Durant dix jours, ce sera dans notre ville un va-et-vient continu de mar- chands et de bêtes, l'animation tou- jours croissante qui distingue notre grande foire de la St-Denis.

En chasse. — Le massif des Morthey retentissait, lundi matin, de la fusillade des nombreux Nemrods traquant le chamois. Dès samedi déjà, les chasseurs arrivaient, armés et équi- pés. Ils sont venus de bien loin, de Genève, du canton de Vaud, de Fri- bourg, pour courir sus aux gracieuses bestioles qui gambadent sur les ro- chers et les crêtes de la montagne. Mais la brume épaisse semblait tombée exprès pour cacher le gibier et res- treindre la tuerie. Et malgré cela, quelques victimes ont été faites.

Les gourmets peuvent se réjouir.

L'accident d'automobile de La Villette. — Vendredi matin, devait être jugé par le Tribunal fédé- ral le procès intenté à M. le D^r Henri Brandt, de La Chaux-de-Fonds, par la famille de feu M. Edouard Tornare, tué par l'automobile de M. Brandt, à La Villette. Mais l'affaire a été ren- voyée au 13 décembre.

Mme veuve Tornare et ses enfants réclament de M. Brandt 30,000 francs, à titre de dommages-intérêts. Le Tri- bunal cantonal de Neuchâtel les a dé- boutés de leur demande, en mai der- nier, la faute de l'automobiliste n'ayant pas été établie.

Joyusettes.

A la rue:
— Qu'est-ce donc que tout ce ras- semblément?
— C'est un passant qui a renversé une automobile.

H. DOUSSE
chirurgien-dentiste, BULLE
a repris ses consultations.

Mises libres.

Pour cause de changement de domicile, Madame Veuve OURRAT mettra en mises publiques, à son domicile
jeudi 19 septembre
18 lits en fer et en bois, 1 bureau à 4 places, 1 chaise de bureau, 1 coffre-fort, bulletins des lois, layettes, 1 machine à coudre à pied, tables, vaisselle, etc. [1217b]

MISES PUBLIQUES

La commune de Hanteville expose à louer en mises publiques, à l'auberge du *Lion d'Or*, à Hanteville. (chambre partitionnée) le **mercredi 16 octobre**, dès 2 h. après midi le domaine dit des Larrets, la montagne d'Allières, ainsi que les gîtes de Chézolevrat, du Gros l'Essert, le tout bien situé, bâtiments en bon état et en bon rapport.
Hanteville, le 10 septembre.
Par ordre: *Le Secrétaire communal.*

AVIS

Le public de Bulle et de la campagne est avisé qu'il arrivera, pour être vendu en gare de Bulle, **jeudi 19 septembre**, de beaux pruneaux pour confiture et dessert à des prix très avantageux.

A vendre au plus bas prix du jour, et pendant le mois de septembre seulement, un certain nombre de

fromages

mi-gras, bien salés.
S'adresser à *A. Bovay*, laitier, *Ros- sinières*.

A la laiterie nouvelle à Broc

on trouve du vacherin garanti pour la fondue ainsi que fromages à partir de 50 centimes.

ON DEMANDE

une **bonne fille** pour aider au ménage.
S'adresser au bureau du journal.

A vendre :

un beau et bon **chien de garde**. S'ad- dresser à l'Hôtel de la gare à Montbovon.

SCORIES THOMAS

Les agriculteurs intentionnés de faire l'acquisition de scories peuvent s'inscrire d'ici au **26 courant**, auprès de l'Agence agricole Auguste BARRAS, à Bulle.

Vente de domaine.

Le notaire MENOUD offre à vendre son domaine de Riaz, de la contenance de 15 poses 76 perches, dont 2 poses 347 perches situées sur Bulle, avec vaste ferme nouvel- lement reconstruite en ardoises. Cette vente aura lieu aux enchères publiques par arti- cles séparés et en bloc, et pour le cas où les immeubles n'atteindraient pas un prix con- venable, la location dès le 1^{er} mars 1908 sera mise aux enchères. Conditions de paye- ment très favorables.
La mise aura lieu **lundi 23 septem- bre** prochain, à l'auberge de la *Croix-Blanche*, à Riaz, dès les 2 heures du jour.
Bulle, le 19 juillet 1907.

En raison de la foire de la St-Denis, à Bulle, la mise ci-dessus est renvoyée au lundi 7 octobre prochain, à la même heure.
MENOUD, notaire.

A vendre :

700 pieds foin et regain, 1^{re} qualité à distraire.
S'adresser à *M. Pierre Castella*, feu Martin, *Pringy*.

A vendre :

de suite, pour cause de départ, à bon mar- ché, **3 lits complets et meubles**.
S'adresser maison RINALDI, rez-de-chaussée.

On cherche

deux bons manœuvres, comme aides- monteurs.
Société électrique de Bulle.

Mises de montagnes.

Les copropriétaires des montagnes dites, les *Plants et Chorzevraz, rière Leaso*, expo- seront en location par voie de mise publi- que, pour 1908, 1909 et 1910, les dites mon- tagnes.
Les mises auront lieu, le **lundi 23 septembre**, à l'Hôtel de l'Ange à Al- beuve, à 11 h. du joint.
Pour copropriétaires :
J. Beaud.

Les Fils d'Ernest Glasson BULLE

Cuir et croupons forts pour sa- melles, empeignes; *Veaux cirés et cuirs noirs.*

On demande

pour la Normandie (France)
un bon vacher
bien recommandé et marié. On offre loge- ment, jardin et bon gage. [1255
Offres à *M. Z. Poinsard, Berne.*

Mises publiques.

Le **lundi 23 courant**, de 2 à 3 h. après midi, le soussigné exposera à vendre en mises publiques, au *Maréchal-Fer- rant*, à Charmey, les articles 1635, 1639 et 1640 du cadastre de Charmey.
A. ANDREY, notaire.

Fille de magasin

de toute confiance, intelligente et robuste **est demandée**, pour 2^{me} quinzaine d'oc- tobre par important magasin de la place de Bulle.
Adresser offres et certificats à l'agence Haussenstein et Vogler, à Bulle.

Agriculteurs !

Voulez-vous bien vendre votre bétail à la foire de la St-Denis ?
Vous trouverez à 100 mètres du champ de foire 16 poses de magnifique **repâts**, sans danger de météorisation.
Adressez-vous à la Condomine, chez Fran- çois PINATON.

A louer :

pour la foire de la Saint-Denis, du beau **repâts** mûr.
S'adresser à Jean GUILLET, Ruisat, Bulle.

Mise de bétail

Pour cause de partage, l'hoirie de RE- POND Mariette, au Grand-Praz, exposera à vendre en mises publiques, devant l'auberge de *l'Etoile*, à Charmey, le **lundi 23 septembre**, dès 9 heures du matin :
2 juments de 5 et 7 ans, 6 vaches portan- tes, 5 tanres portantes, 3 génisses de 1 1/2 au. 2 veaux un taurillon de 8 mois, 4 chèvres et 7 brebis.
Le bétail appartient à la variété pie-noire et fait partie d'un syndicat.
Payement comptant.

A vendre :

une **bonne montagne** bien située avec beaucoup de jeune bois.
S'adresser à *M. Andrey*, notaire.

A vendre

un **vélo** presque neuf. — S'adre- ser à *M. Eug. TORCHE*, Usine à gaz, Bulle.

A vendre :

7 poses de terre de bon rapport, eau inta- rissable, située en *Pronovi*, commune de La Tour-de-Trême, favorables conditions.
S'adresser à *M. Isidore GENILLOUD*, à Bulle

Nous sommes acheteurs aux plus hauts prix de CULOTS en cuivre de lampes à incandescence élec- triques contenant encore les fils de platine.
Fabrique suisse de Lampes à incandescence,
ZOUC

Docteur GOUHAZ
ABSENT
du 12 au 24 septembre.

A VENDRE

une **pinde** ayant une clientèle assurée pendant la bonne saison.
S'adresser à *M. ANDREY*, not., à Bulle.

A louer :

de suite un **logement** chez *M. TOR- CHE*, 1^{er} étage de la grande maison.

Sans pareilles

sont les célèbres

Jumelles à prismes

Zeiss, Busch Grossissement 8, 9 et 13 fois en vente au prix de fabrique chez **L. DELABAYS**, opticien, Bulle.
Grand choix d'autres *jumelles* et *longue-vue* depuis 8, 10, 12, 15, 20, etc.
Baromètres, lunettes et pince-nez

Bon charretier

est demandé de suite.
S'adresser au bureau du journal.
GLASSON FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS.

Nous délivrons actuellement des :

OBLIGATIONS (bons de caisse) $4\frac{1}{2}\%$
nominatives ou au porteur, à 3 ans fixe et dès lors, remboursables, moyennant avertissement de 3 mois, avec coupons semestriels.

H. BETTIN & Cie.
56, Grand'rue, 56, Fribourg.

Lots

de la loterie pour la reconstruction de l'église incendiée de **Planfayon**

4376 lots en espèces fr. 60,000.
1^{er} lots de fr. 15,000, 5,000, 1,000, etc.
Cette loterie mérite le soutien de tout le monde. — On cherche des revendeurs. Conditions très favorables. — Demandez le tarif.
Les billets sont en vente par le Bureau central, Grand'Rue 31, à Fribourg, ou à l'agence Fleuty, rue Gourgas, Genève, et chez les revendeurs, à Bulle. [1080]

Pour cessation de commerce
Grand magasin à remettre
Situation avantageuse.
Meunerie Agricole, Bulle.



ATTENTION

A l'occasion des bénichons et des foires d'automne il vient d'arriver un magnifique choix **D'ARTICLES DE MÉNAGE**
Email — cuivre — aluminium — zinc — fer battu — fer-blanc — tôle galvanisée



Cafetières et théières en tous genres. — Articles nickelés. — Boilles à lait et bidons de toutes grandeurs. — Grand choix de services de table. Cuisine à pétrole. — Réchauds à alcools. — LAMPISTERIE.
BULLE JOSEPH RÉGIS BULLE
Place du marché. TÉLÉPHONE: RESTAURANT DU MOÛSON Place du marché.
Ferblanterie. — Zinguerie. — Plomberie. — Travaux en bâtiments. — Couverture. — Ciment ligneux. — Installations de chambres à bains — Appareils sanitaires. — Etamage. — Réparations. — Prix modérés. Se recommande.

Magasin d'armes de chasse et de tir
Th. BUSER, armurier

Rue de l'Hôpital 35 **FRIBOURG** Rue de l'Hôpital 35
Fusils de chasse dans les qualités courantes et fines. Carabines Robert avec obturateur depuis fr. 16.— Munitions et accessoires de chasse et de tir. Atelier de réparation. Travail sérieux et soigné. Renseignements gratuits et franco sur demande.

Faïence, Verrerie

LIQUIDATION

totale pour manque de place, au prix de facture dès ce jour chez

AUGUSTE BARRAS, FER, BULLE

Vente de chevaux

provenant des grandes manœuvres.

Lundi 16 et mardi 17 septembre courant



MONSIEUR JACQUES BLOCH

marchand de chevaux, à Yverdon, rue du Valentin 22, vendra de gré à gré 40 bons chevaux, de trait, de selle et voitures, dont plusieurs paires.



VENTE ET ÉCHANGE DE CONFIANCE

Facilité de paiement.

TÉLÉPHONE

Buffet de gare à vendre.

Le buffet de la gare de La Chaudanne au Pays-d'Enhaut vaudois est à vendre. Situation unique. Offre à un preneur intelligent une position assurée. Peu de reprise. S'adresser à S. Etter, Château-d'Oex.

BULLE
Place des Alpes 200

(Maison Morel, libraire)

vous trouvez

le plus grand choix de

CAFÉS fraîchement torréfiés et verts
Chocolats, Cacaos, Thés, Biscuits, Confiserie, etc.,

ainsi que de jolis articles pour cadeaux

dans la succursale du

"MERCURE"

Chocolats suisses et Denrées coloniales

Plus de 80 succursales en Suisse

Expéditions au dehors.

On cherche à acheter

Bois de chêne sec en planches

de 21 mm. 45 mm, et 75 mm.

Bois de sapin.

Planches en bille de 21, 27, 40, 45 et 60 mm.

Planches brutes à rainure et languette 30 mm.

Offres pour livraison franco gare de Berne

à BRACHER & WIDMER, architectes, Berne.

Madame Veuve Emile Barras

avise l'honorable public qu'elle ouvrira le 20 septembre

AU PETIT PARIS

en face de l'Hôtel Moderne, à BULLE, un magasin de mercerie, bonneterie, lingerie, cotonnes, toiles blanches, etc. Articles pour enfants.

Elle s'efforcera de satisfaire en clientèle par la bonne qualité de la marchandise et des prix très modérés

Avis aux entrepreneurs et constructeurs de bâtiments

Ensuite de l'ouverture de notre gravière, nous pouvons livrer du sable 1^{re} qualité, par wagon, au prix le plus avantageux.

S'adresser à Grandjean-Morand, à Emey.



recommande son dépôt à Bulle, chez M^{lle} Eugénie SAVARY, Lingerie et Rideaux.

Pour les bénichons

je viens de recevoir

couverts de table de marque

depuis 2.80 à 18 fr. la douzaine

Services à découper. Services de tables.

Cafetières. Verrerie. Vaisselle.

Grand choix d'articles de ménage

à prix réduits.

Emile Morard

fers, quincaillerie - Bulle.

Pour Bénichon.

Moutarde pure

Cannelle Ceyland

Cannelle Chine

Anis étoilé

Sucre vanillé

Raisins Sultan. Corinthe

Denia, Malaga

Beurre fondu

Miel pur.

Chez Voe Louis Treyvaud, Grand'rue 35, Bulle.

A louer

un logement chez M. Athanase BEAUD, à Bulle.

Tannerie du Bry

Poudre d'os gras.

Mouture à façon.

Ventes de bois.

Le mercredi 25 septembre prochain, dès 1 heure du jour, en Maison de Ville, à Rossinière, la municipalité du dit lieu vendra en mises publiques, aux conditions qui seront lues, un lot de 104 numéros de bois de l'étre et épicéa cubant environ 150 mètres, situé à la forêt communale du Court-Champ. Pour voir les bois, s'adresser au garde-forestier de triage Jules DUBUIS, Rossinières, 10 septembre 1907. Par ordre : Greffe municipal.

A louer :

à La Tour, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, fraîchement réparé. S'adresser au bureau du journal.

Cuisinière

cherche place de préférence dans maison particulière, pour le courant d'octobre. Certificat à disposition. S'adresser au bureau du journal.

Leçons écrites de comptabilité américaine. Succès garanti. Prospectus gratuits. H. Frisch, expert compt., Zurich, B91

A VENDRE

quelques bons chevaux

garantis trait et voiture, chez M. Jos. Remy, voiturier, à BULLE.



M. Schneuw...
VINGT...
ABONN...
Suisse...
Etranger...
payabl...
Prix du nu...
On s'ab...
burea...
BULL...
Le prés...
la grâce...
chainé tou...
de cris de...
tions host...
Le peu...
ble; il fal...
gistrat de...
sans le sa...
ment com...
guillotine...
tre la vol...
toyens. C...
acte de co...
Pour ce...
question...
tance. Qu...
soit confi...
ou qu'il s...
habiter le...
réservé p...
solution...
même. Se...
rien de l'...
de la pau...
raient ni...
consolati...
Mais P...
foule imp...
reuse et...
grandiose...
la victime...
pas que l'...
de la vie...
FRUILL...
Cri...